



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur les oublis de versement de la « prime inflation »

Question écrite n° 44950

Texte de la question

Mme Catherine Pujol interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics, sur les versements oubliés des « primes inflations ». La mise en œuvre de cette prime censée aider les Français touchant un revenu de moins de 2 000 euros nets par mois fait apparaître nombre d'oublis de versement. L'indemnité est versée via les employeurs ou les organismes divers (Pôle emploi, CAF, CROUS, MSA, DGFIP). Cependant, de nombreuses personnes qui remplissent les critères d'éligibilité à cette aide en sont encore exclues ou n'ont pas reçu les sommes auxquelles ils avaient droit. Ainsi, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre en toute urgence pour régulariser la situation et verser dans les plus brefs délais cette « prime inflation » aux personnes éligibles qui ne l'ont toujours pas perçue à ce jour.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Pujol](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44950

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : [Comptes publics](#)

Ministère attributaire : [Comptes publics](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mars 2022](#), page 1786

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)